

**M. VICTOR BALSIS ET M. GAÉTAN AUGER
LES AMIES DU COURANT SAINTE-MARIE**

1570 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, beaucoup et nous allons maintenant passer aux AmiEs du courant Sainte-Marie. Alors dès que vous êtes prêt, on vous écoute.

1575 **M. GAÉTAN AUGER :**

Oui, bonjour, je me présente je suis vice-président des AmiEs du courant Sainte-Marie. Alors, on a déposé un mémoire écrit, puis on a un PowerPoint à présenter et une vidéo. Donc, on va regarder comment on peut présenter ce PowerPoint-là. Peut-être si vous avez des instructions à nous donner.

1580

M. VICTOR BALSIS :

Alors je me présente, Victor Balsis, je suis président des AmiEs du courant Sainte-Marie et vous avez déjà rencontré Gaétan Auger qui est le vice-président. Notre groupe c'est un groupe OBNL de citoyens en majorité du secteur est du centre-ville, dans le secteur du district de Sainte-Marie.

1585

Alors, on a beaucoup d'intérêt pour notre relation avec le fleuve, dont l'accès au fleuve qui est au centre de nos préoccupations.

1590

Je comprends qu'on a dix minutes pour présenter ou représenter notre mémoire. Je vais essayer d'aller plus vite parce qu'on est vraiment intéressés de savoir vos questions. Je vais passer vite à quelques diapos, mais on a aussi fait une petite vidéo d'une de nos propositions qui dure environ deux minutes, alors ça, ça va être à la fin juste avant la période de questions. Alors, ça va?

1595

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1600

M. VICTOR BALSIS :

Alors, je commence avec...

1605

LA PRÉSIDENTE :

Nous avons lu votre mémoire, donc on va bien vous suivre.

1610

M. VICTOR BALSIS :

D'accord, alors maintenant, je cherche mon dossier sur mon, comment dire, sur mon...
Est-ce que vous le voyez ou non?

1615

LA PRÉSIDENTE :

Voilà. On la voit.

1620

M. VICTOR BALSIS :

O.K., excusez-moi. Bon, alors je passe vite. Bien, vous avez lu, je ne vais pas expliquer tout ça, alors je vais sauter. C'est sûr qu'on est dessus et qu'on est aussi très content de voir plusieurs de nos revendications, si vous voulez, dans le présent PPU préliminaire.

1625

Alors, on pense vraiment, nos préoccupations, on est vraiment dessus, qu'on n'a pas de règlements, on ne voit pas de règlement dans ce PPU qu'on a vu d'ailleurs dans le PPU du quartier Sainte-Marie en 2012 pour retirer des panneaux-réclames et on est aussi pour le pont

Jacques-Cartier, les accès, ça aussi ça nous préoccupe beaucoup, parce que c'est une voie de transport active qui est augmentant.

1630 Surtout, quand on pense que le secteur, le pont est ouvert à l'année maintenant, et avec tous les 10 000 résidents qui vont s'ajouter dans le secteur. La rue Fullum aussi, on entend que la Ville a l'impression d'ouvrir la rue à la rue Notre-Dame et déjà le district Sainte-Marie, c'est presque une autoroute dans tous les sens. Alors, on ne trouve pas que c'est une bonne idée non plus.

1635 On trouve aussi qu'on ne parle pas assez l'accès, vraiment, au fleuve. La rue Notre-Dame, de la manière qu'il a été démontré, on trouve que ça ne répond pas non plus à nos préoccupations et la plus grosse déception, c'est l'absence de promenade fluviale dans le secteur de l'est du pont.

1640 Alors, voilà les pistes que je peux résumer, les secteurs qu'on va toucher dans nos pistes, alors on recommande de suivre l'exemple du plateau Mont-Royal et de commencer à retirer des panneaux dans les secteurs, surtout des secteurs avec des paysages patrimoniaux, comme les espaces verts du côté sud de la rue Notre-Dame et également à l'entrée du pont
1645 autour du bâtiment Barsalou, en particulier.

Pour les trottoirs, bien là, on recommande quelque chose, peut-être un peu audacieux, on demande d'ajouter - parce que c'est un gros problème maintenant le partage de la piste cyclable avec la piste multifonctionnelle qui est utilisée par les vélos.

1650 Tout le monde doit être sur le côté ouest, parce que c'est là qu'il y a les super vues du fleuve, du centre-ville et de la rue piétonnière. Alors on suggère de construire un palier au-dessus de la piste cyclable, entre un ascenseur qu'on suggère au niveau de la rue Sainte-Catherine et le parc Jean-Drapeau.

1655

Alors c'est le secteur qu'on croit qui est le plus utilisé, le plus intéressant pour les Montréalais, pour les familles qui veulent faire une marche, qui veulent aller au parc, ainsi que les touristes qui utilisent beaucoup le pont, justement, pour avoir l'expérience.

1660 Pour le reste, bien les gens pourraient prendre, s'il y a des gens qui veulent vraiment marcher au rive-sud, ils pourraient transférer du côté est à partir du parc Jean-Drapeau. Et là, avec notre proposition, les cyclistes ont un accès unique complètement de toute sa longueur.

1665 Comme j'ai mentionné tantôt, on a l'ascenseur aussi avec un escalier aussi ajouté, alors ça, c'est vraiment pour faciliter l'accès au pont entre autres pour les gens avec des problèmes d'accessibilité, des familles avec des poussettes, de tout ces gens-là parce que pour marcher au parc à partir du métro, c'est trois kilomètres et il y a des pentes intéressantes, surtout au début du parcours dans le parc des Faubourgs. Et ce n'est vraiment pas un lieu intéressant, surtout comme je vous dis, les gens avec des, peut-être, des défis de mobilité.

1670 Pour la rue Fullum, j'ai mentionné tantôt, on ne croit pas que c'est une bonne idée d'ouvrir cette rue, une autre rue dans le quartier... le transport de transit. Alors, on suggère plutôt de conserver une rue dans le quartier pour les piétons et comme j'ai mentionné, il y a beaucoup de bâtiments patrimoniaux sur cette rue. C'est une belle rue, il y a déjà deux pistes cyclables et
1675 aussi il y a quelques écoles, soit sur la rue Fullum et il y a une école primaire près de la rue Logan. Et un peu plus haut vers Ontario, il y a une école secondaire.

Alors, c'est une rue si elle va être bien achalandée et ça va être plus sécuritaire aussi pour les piétons, parce qu'il n'y aura pas de vélos puis il va y avoir du monde.

1680 Alors, vous avez entendu dans les nouvelles que le projet de bain portuaire dans le Vieux Port a été abandonné par l'administration Plante alors on recommande vraiment de regarder une autre option qui vraiment qui veut donner une baignade, une grande plage à proximité de Molson qui est vraiment quelque chose qui mérite une ville de la taille de Montréal.

1685

La rue Notre-Dame. J'ai entendu avec intérêt la promotion de NÓS Architectes et nous aussi on pense qu'on devrait faire un peu la configuration de la rue Notre-Dame ou l'organisation du transport collectif actif.

1690 Et pour mettre surtout, entre la rue Davidson et le parc du Pied-du-Courant ou le parc des Patriotes, de mettre, d'avantager les espaces, parce qu'on a une belle vitrine sur le fleuve, mais c'est très bruyant à cause des camions et tout le transport qui passe.

1695 Alors, nous croyons que si on mettait plutôt le transport actif et collectif du côté sud, qu'on pourrait... ce serait un endroit beaucoup plus fréquenté, beaucoup plus intéressant pour les familles et les résidents du secteur.

1700 Si on ajout soit un REM ou un SRB, c'est certain que les arrêts vont être prolongés l'un de l'autre. Alors, ce n'est pas pour un transport local qui est suggéré, je crois.

1705 Alors là, c'est le moment pour montrer notre animation alors nous ne sommes pas des professionnels, mais nous aimerions vous montrer... Là, je dois l'ouvrir, là je ne parlerai pas, ça dure deux minutes, est-ce que vous le voyez?

1705 **LA PRÉSIDENTE :**

Pas encore, il faut faire partage d'écran, mais on vous attend, c'est bon. Trouvez-le et puis on va le regarder. Voilà.

1710 **M. VICTOR BALSIS :**

Voilà.

(Visionnement d'une vidéo)

1715

M. VICTOR BALSIS :

1720 Voilà. Alors, vous m'entendez? Petite conclusion, bon il y a une fracture entre l'est et l'ouest, avant c'était Saint-Laurent, maintenant c'est le pont Jacques-Cartier qui est un peu la frontière.

1725 On trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'ambition à l'est du pont dans le district de Sainte-Marie, des fois on se demande pourquoi que le PPU continue jusqu'à la rue Fullum parce qu'on ne voit pas assez d'après nous d'efforts pour vraiment répondre aux enjeux qui existent puis continuer d'exister avec les voies ferrées qui vont continuer à exister pour des générations futures. Alors, pour moi c'est terminé et je pense que monsieur Auger va être la aussi pour répondre aux questions. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1730 Alors, merci beaucoup pour cette présentation bien étoffée. Bien, moi ça répond beaucoup à mes questions, vous savez, c'était très clair ce que vous nous avez donné. Donc, comme vous dites, il n'y avait même pas la suggestion de belvédère à l'est du pont. Est-ce que vous savez si ce genre de geste-là ce serait en accord avec les activités portuaires, il n'y a pas de problèmes avec le Port de Montréal?

M. GAÉTAN AUGER :

1740 Oui, justement je fais partie du Comité de bon voisinage du Port de Montréal et lors de la dernière rencontre virtuelle au mois de septembre, je leur ai présenté cette idée-là de belvédère et ils ont dit qu'ils étaient ouverts à participer, ils attendaient un peu comment la Ville va accueillir ce projet-là et ils sont prêts à travailler en collaboration. Donc, pour eux l'important c'est qu'on ne nuit pas aux activités du port.

1745

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Oui, oui c'est ça, bon et bien très intéressant. Est-ce que mes collègues commissaires ont des questions?

1750

LE COMMISSAIRE :

Oui, j'avais une question. Alors, merci, je comprends que vous êtes un organisme qui est représenté ou qui est formé de citoyens, donc vous avez parlé au « nous » et j'aimerais ça que vous nous expliquiez au nom de qui vous avez présenté votre opinion aujourd'hui. Puis, quel mécanisme de consultation avec vos membres ou les citoyens de quelle façon sont-ils impliqués dans la démarche et votre position.

1755

M. GAÉTAN AUGER :

Oui, on a déjà présenté un premier mémoire pour le PPU l'année passée, et puis depuis ce temps-là bien il y a plusieurs discussions entre les membres et c'est des éléments qu'on reprend, ce n'est pas quelque chose de nouveau, les idées qui sont là.

1760

L'idée d'un ascenseur, entre autres, avait été reprise sauf comme on le disait au début, plusieurs de ces éléments-là n'avaient pas été retenus et on pense, c'est pour ça qu'on dit que l'est, la partie du quartier Sainte-Marie, est un peu le parent pauvre souvent. Et plusieurs propositions se réalisent dans l'ouest, mais à l'est du pont Jacques Cartier, très souvent il y a peu de choses qui se font.

1765

1770

Alors on revient avec des choses peut-être un peu plus audacieuses parce qu'on a réalisé, entre autres, que l'obstacle majeur pour voir le fleuve, c'est vraiment de faire en sorte que les chemins de fer, très souvent, les containers sont sur deux étages.

1775 Alors si on marche sur la rue Notre-Dame comme il est proposé dans le PPU bien, on n'aura pas de vue sur le fleuve. Alors qu'à l'ouest, bien pour résoudre ça, bien on a proposé une promenade riveraine. Alors c'est pour ça que nous on arrive avec une idée de passerelle surélevée pour vraiment être au-dessus des containers et de voir le fleuve.

1780 **M. VICTOR BALSIS :**

 Je peux peut-être ajouter que notre groupe on s'est formé à cause de la Société des (inaudible) de Sainte-Marie, il y a eu des réunions sociales dans le quartier, puis l'accès au fleuve, c'était au centre des préoccupations.

1785

 Alors au-delà de là, on a formé notre groupe, d'ailleurs avant c'était le Comité de citoyens du parc Bellerive puis on s'est élargi. Maintenant, c'est de la rue Davidson au Vieux Port et on est devenu une OBNL. On est dix membres qui se rencontrent régulièrement presque tous les mois, à part de ce temps de COVID et on a environ 800 membres dans notre groupe Facebook qui nous appuient puis qui nous supportent moralement.

1790

LE COMMISSAIRE :

 Surtout des citoyens du secteur, si je comprends bien?

1795

M. VICTOR BALSIS :

 Oui, mais c'est surtout, je dirais, de Hochelaga à Ville Marie, Ville-Marie, Hochelaga.

1800

LE COMMISSAIRE :

 Merci.

1805 **LA PRÉSIDENTE :**

Luba?

1810 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, merci du vidéo, très intéressant. Moi je vais revenir à la rue Fullum que vous appelez ça « la forêt de la rue Fullum ». Peut-être que vous pourriez, si j'ai bien compris, il n'y a plus de circulation de voiture et ce que vous proposez, c'est vraiment une rue qui est complètement piétonne, est-ce que c'est bien ça?

1815

M. GAÉTAN AUGER :

1820 Bien, qu'est-ce qu'on soulève, c'est que plusieurs rues importantes comme de Lorimier, Papineau, ce sont des rues de transit dans le quartier et même des rues comme Parthenais, Fullum aussi, ce sont des rues de transit et les gens avec, entre autres Fullum qu'on propose dans le prochain PPU, (inaudible) de l'ouvrir directement sur la rue Notre-Dame.

1825 Donc, d'ouvrir cette rue-là vers Notre-Dame va augmenter encore la circulation dans le quartier et puis, comme mon collègue soulevait, sur cette rue-là, Fullum, il y a beaucoup de bâtiments patrimoniaux, mais aussi il y a des écoles dans le secteur et il y a beaucoup d'enfants qui traversent cette rue-là.

1830 Donc, ça amène beaucoup d'insécurité, le risque d'accidents, tout ça, et on pense que ce serait intéressant de verdir cette rue-là. Et on pense même que dans le milieu ce serait intéressant, parce qu'on sait que Montréal, il y a pleins de ruisseaux enfouis, des rivières qui sont enfouies, même on a la rue de Larivière qui est là, qui relate un peu cette histoire-là.

Donc on aimerait recréer dans le centre, une espèce de ruisseau, cours d'eau, avec de chaque côté des arbres et tout pour que ce soit un îlot de verdure et qu'on aboutisse au bout,

1835 avant d'arriver à la rue Notre-Dame, à une espèce d'agora avec un bassin d'eau où on pourrait admirer le pont de là.

1840 Mais, bien-sûr, on ne veut pas que ça débouche sur la rue Notre-Dame, je pense que c'est l'idée principale. Il y a trop de rues qui, dans le quartier débouchent sur la rue Notre-Dame et amènent trop de trafic.

LA COMMISSAIRE :

1845 Merci.

LE COMMISSAIRE :

1850 Est-ce que je peux rajouter une petite question par rapport à ça? Ce qui est proposé dans le PPU, d'ouvrir Fullum sur Ville-Marie, la raison évoquée par la ville c'est pour que ce soit plus sécuritaire pour les piétons de traverser et se rendre au parc de l'autre côté, j'aimerais vous entendre là-dessus.

M. GAÉTAN AUGER :

1855 Je ne comprends pas trop trop qu'est-ce...

LE COMMISSAIRE :

1860 En fait, c'est que c'est pour permettre des feux de circulation pour permettre une traversée plus longue.

1865 **M. GAÉTAN AUGER :**

Eh bien, il y a déjà des feux de circulation à Fullum, même si la rue n'est pas ouverte, donc c'est bien. Les feux de circulation sont vraiment pour l'autoroute Ville-Marie qui est là. Donc, les gens peuvent traverser, mais si en plus il y a les voitures sur Fullum qui veulent tourner à droite ou qui avanceraient pour aller vers l'est, bien là, on augmente encore le risque d'accidents ou de... le principe de sécurité.

1870 **LE COMMISSAIRE :**

1875 Donc, pour vous ce n'est pas un argument.

M. GAÉTAN AUGER :

Non.

1880

LE COMMISSAIRE :

O.K., merci.

1885 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup pour votre contribution et nous en prenons de bonnes notes.

1890 Alors, ceci met fin à notre séance pour aujourd'hui. Alors, je voudrais remercier tous les participants, tous ceux qui ont contribué à la réflexion, c'est grandement apprécié et aussi, bien sûr, je veux remercier tous les gens qui, derrière l'écran à l'Office, travaillent très fort pour réaliser cette rencontre virtuelle, merci beaucoup à tous, tous ceux que nos participants ne voient pas.